

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 28173**

Intitulé

Graphiste Motion designer

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

L'école multimédia

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

PDG

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

322t Réalisation du service : élaboration de maquettes, mise en page

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/la graphiste motion designer est un/e créatif/ve et un/e technicien/ne. Son rôle est de concevoir, de scénariser puis d'animer des productions graphiques intégrant du son, de la typographie, de la vidéo, des contenus 3D ou encore des effets spéciaux.

Les capacités attestées :

- Analyser les besoins d'une entreprise et assurer la direction artistique d'un système graphique animé
- Mettre en oeuvre la pré-production d'un projet motion design
- Créer et produire des animations
- Créer et produire un habillage sonore (sound-design)
- Réaliser et/ou monter une vidéo en intégrant des effets spéciaux
- Gérer un projet de motion design et la post production

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les agences de communication, studios graphiques, agences de création digitale, Web agency

Les entreprises utilisatrices

Les studios de production et post production

Les pure-players

Graphiste motion designer, Illustrateur/trice/Graphiste/Infographiste/Animateur/trice 2D/3D, Superviseur/euse FX, Réalisateur/trice, Concept Artist, Charcter designer, Storyboarder, Directeur/Directrice artistique multimédia spécialité motion, Chef/Cheffe de projet multimédia spécialité motion

Codes des fiches ROME les plus proches :

E1205 : Réalisation de contenus multimédias

E1104 : Conception de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Les évaluations se présentent sous la forme de mises en situations professionnelles, d'études de cas, d'examen et de contrôles continus. L'évaluation finale se déroule devant un jury de professionnels/les.

La certification se compose de 6 blocs de compétences décrits ci-dessous. L'acquisition de l'ensemble des blocs de compétences permet la délivrance de la certification professionnelle.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 28173 - Analyser les besoins d'une entreprise et assurer la direction artistique d'un système graphique animé	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none">- Appliquer les méthodes d'analyse stratégiques- Mettre en oeuvre les règles de la communication graphique adaptée au multimédia et à l'animation- Mettre en oeuvre les techniques de la narration et d'écriture de synopsis- Concevoir et réaliser une veille métier- Formaliser les caractéristiques graphiques et d'animation dans un document <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir de la présentation d'une étude de cas, en situation de travail simulée. Le/la candidat/e présentera un cahier de préconisations décrivant les analyses réalisées, un concept graphique et une intention de réalisation.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 1er bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 28173 - Mettre en oeuvre la pré-production d'un projet motion-design	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et dessiner une représentation visuelle de l'oeuvre - Mettre en oeuvre les techniques de narration et de scénarisation - Apprécier les contraintes liées à la diffusion d'une animation sur différents supports - Constituer, encadrer et animer une équipe de collaborateurs/trices - Exprimer efficacement ses choix et transmettre les informations aux différents acteurs/trices du projet et au commanditaire (à l'oral et à l'écrit) - Respecter le calendrier prévisionnel et le budget <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluations à partir de la présentation d'une étude de cas, en situation de travail simulée. Le/la candidat/te présentera un script, un storyboard et un document décrivant les besoins et l'organisation du projet.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 2nd bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 28173 - Créer et produire des animations	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Concevoir et dessiner une représentation visuelle de l'oeuvre - Mettre en oeuvre les techniques de narration et de scénarisation - Apprécier les contraintes liées à la diffusion d'une animation sur différents supports - Utiliser les logiciels dédiés - Optimiser les rendus et anticiper le découpage technique et la post production <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir de la présentation d'une étude de cas en situation de travail simulée. Le/la candidat/e présentera une animation et ses déclinaisons.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 3ème bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 28173 - Créer et produire un habillage sonore (sound-design)	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir un climat/atmosphère sonore approprié (emotive sound design) - Rechercher, collecter, produire des sons - Utiliser un logiciel de production et mixage audio <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir de la présentation d'une étude de cas en situation de travail simulée. Le/la candidat/e présentera une composition sonore adaptée à une animation.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 4ème bloc de compétences</p>
Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 28173 - Réaliser et/ou monter une vidéo en intégrant des effets spéciaux	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Mettre en oeuvre les techniques de narration et de scénarisation - Manipuler une caméra vidéo et appliquer les techniques de captation - Créer des effets spéciaux (VFX) - Gérer le découpage des plans - Employer un logiciel de montage vidéo et d'effets spéciaux <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir de la présentation d'une étude de cas en situation de travail simulée. Le/la candidat/e présentera une vidéo intégrant des effets spéciaux.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 5ème bloc de compétences</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 28173 - Gérer un projet motion-design et la post production	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Etalonner et monter les éléments de l'oeuvre - Décliner le montage final, et gérer les exportations dans les différents formats des supports de diffusion - Utiliser les logiciels adaptés - Réaliser les tests, les contrôles de qualité et les validations - Formaliser et exprimer efficacement ses choix et les caractéristiques du projet (à l'oral et à l'écrit) <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Evaluation à partir de la présentation d'une étude de cas en situation de travail simulée. Le/la candidat/e présentera un projet global de motion design.</p> <p>Un certificat des compétences professionnelles acquises sera délivré à l'issue du 6ème bloc de compétences</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION OUINON		COMPOSITION DES JURYS	
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le/la président/e du jury (professionnel/le extérieur/e à l'Ecole Multimédia) 4 professionnels/les extérieurs/es 1 représentant/e de L'Ecole Multimédia (ne participant pas aux délibérations)
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		Le/la président/e du jury (professionnel/le extérieur/e à l'Ecole Multimédia) 4 professionnels/les extérieurs/es 1 représentant/e de L'Ecole Multimédia (ne participant pas aux délibérations)
En contrat de professionnalisation	X		Le/la président/e du jury (professionnel/le extérieur/e à l'Ecole Multimédia) 4 professionnels/les extérieurs/es 1 représentant/e de L'Ecole Multimédia (ne participant pas aux délibérations)
Par candidature individuelle	X		Le/la président/e du jury (professionnel/le extérieur/e à l'Ecole Multimédia) 4 professionnels/les extérieurs/es 1 représentant/e de L'Ecole Multimédia (ne participant pas aux délibérations)
Par expérience dispositif VAE prévu en 2003	X		Le/la président/e du jury (professionnel/le extérieur/e à l'Ecole Multimédia) 4 professionnels/les extérieurs/es 1 représentant/e de L'Ecole Multimédia (ne participant pas aux délibérations)

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 07 avril 2017 publié au Journal Officiel du 21 avril 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Graphiste Motion designer" avec effet au 07 octobre 2014,

jusqu'au 21 avril 2022.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

En moyenne, 25 personnes sont certifiées par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ecole-multimedia.com>

informations@ecole-multimedia.com

L'Ecole Multimédia

Lieu(x) de certification :

L'école multimédia : Île-de-France - Paris (75) []

L'Ecole Multimédia - 201 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

L'Ecole Multimédia - 201 rue Saint-Martin - 75003 Paris

Historique de la certification :